

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH 2015-2021

Validé par le conseil pédagogique le 9 septembre 2015, par le Conseil d'Établissement le 6 octobre 2015
et par le Conseil Municipal le 26 novembre 2015

INTRODUCTION

Un peu d'histoire

Créée à l'origine comme vivier de l'harmonie municipale, l'école de musique devenue conservatoire municipal de musique a su s'imposer, au fil du temps, comme une institution à part entière.

En 1882 se crée la première « école de musique ». Il s'agit en réalité d'une société musicale, dont les statuts prévoient sa participation aux fêtes et cérémonies officielles.

Les premiers cours de musique sont en fait dispensés dans les écoles de la commune. A partir de 1921, Abel Canlorbe, ostréiculteur musicien, en a la charge. Il est également l'ordonnateur des fêtes scolaires et municipales.

1928 voit la naissance d'une véritable école de musique. Les cours débutent le 1^{er} février, sous la direction de Léon Daycard, ancien chef de musique dans les équipages de la Flotte à Toulon. Le but de cette école est d'alimenter l'harmonie en musiciens. Traditionnellement, le directeur de l'école est aussi celui de l'harmonie. Parallèlement, Monsieur Daycard dirige l'enseignement musical à l'école des garçons tandis que Mademoiselle Dumusseau assure, avec moins d'autorité, les cours à l'école des filles.

L'école est mise en sommeil pendant la Seconde Guerre mondiale. Pierre Monteil, ancien élève de Léon Daycard, la relance dès 1945. Les cours de solfège et de théorie ont lieu le jeudi de 13h30 à 16h20 et les répétitions le lundi de 17h à 20h. Chaque année, l'ensemble des élèves est présenté aux examens régionaux organisés par la Confédération Musicale de France.

En 1977, l'école de musique est municipalisée. L'année suivante, Jean Dupin succède à Pierre Monteil comme directeur.

Dès 1982, devant l'augmentation des élèves, la municipalité décide de transférer l'école dans des locaux plus spacieux rue du Chemin des Dames. En octobre 1984, l'école quitte donc l'ancienne Justice de Paix pour s'installer dans la salle des Jeunes du Captalat.

En 1989, l'école est la première agréée du département, ce qui lui permet de délivrer un certificat d'études musicales reconnu par le Ministère de la Culture. Cet agrément est également signe de l'excellence de son enseignement.

Des cours de solfège, de violon et de saxophone sont également dispensés à Cazaux, à partir de 1980. Dix ans plus tard y est créée une classe musicale.

Le 21 juin 1992, l'école de musique prend le nom de Pierre Monteil. Plus tard, elle devient Conservatoire municipal de musique.

En juin 2002, Jean Dupin prend sa retraite et laisse la direction de l'école à Pierre Ballue.

Les effectifs

De 1928 à 1964, l'école ne comprend qu'un seul professeur pour des effectifs qui passent de 50 à 100 élèves durant cette période.

En 1964, Mireille Nicet devient le deuxième professeur de l'école et assure les cours de solfège chanté et de dictée musicale, avant de créer la classe de piano en 1971.

En 1975, l'école compte quatre professeurs pour une centaine d'élèves : Pierre Monteil, directeur, Franck Pradère, professeur de violon, Nicole Gallois, professeur de piano et Jean Dupin, nouvellement arrivé, professeur de trompette et ancien élève de Pierre Monteil.

Les élèves sont plus nombreux d'année en année : d'une dizaine en 1945 à une centaine en 1975, ils sont 250 en 2000.

Aujourd'hui, l'école n'accueille pas moins de 480 élèves de tous âges.

Face à l'augmentation des apprentis musiciens, les effectifs enseignants se renforcent progressivement. Ce sont aujourd'hui 23 professeurs qui enseignent dans une gamme d'instruments de plus en plus variée.

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH 2015-2021

La qualité de l'enseignement dispensé se manifeste notamment par la réussite de ses meilleurs élèves qui poursuivront une carrière musicale qui leur vaudra parfois une renommée internationale, comme pour Jacques et Jean-Michel Fourquet, Jérôme Etcheberry, Laurence Perry, Frédéric Couderc, Gilles Durot, Guillaume Nouaux, Marina Moureau, Michaël Ballue...

La philosophie

Désormais, le Conservatoire veut privilégier l'aspect ludique de l'apprentissage tout en favorisant l'émulation par une pratique collective précoce et des concerts.

Aujourd'hui, il assure plus d'une trentaine de manifestations par an : un grand concert en janvier autour du jazz, le concert des élèves au printemps, les concerts éducatifs en mai et en septembre, la fête de la musique, les concerts au Zik Zac, le concert des débutants à Noël, sans oublier toutes les auditions mensuelles et les master-class qui se déroulent dans l'auditorium du Conservatoire.

Dans le même esprit, le Conservatoire, à l'origine issu de l'orchestre d'harmonie, a créé à son tour divers orchestres, qui permettent à chacun de s'exprimer selon son niveau et ses appétences : les ateliers de musiques actuelles et de jazz, le big band, l'ensemble instrumental du Pays de Buch (EIPB-orchestre symphonique,) les Chanterelles (ensemble à cordes débutants), la chorale des classes d'éveil, l'atelier vocal, la chorale « adultes », l'orchestre « adultes », et l'harmonie junior de la Côte d'Argent (conservatoire de musique de La Teste et école de musique d'Arcachon). En 2009, l'orchestre des Papillons (pour les vents débutants) est venu enrichir la palette avec les plus jeunes élèves.

L'environnement actuel, le contexte général

En 1989 la ville de La Teste De Buch en obtenant l'agrément de son école de musique, s'inscrit au rang des villes souhaitant se doter d'un équipement d'enseignement spécialisé, démontrant ainsi son intérêt pour l'enseignement artistique en particulier et la culture en général.

En 2015 la décision de construire un nouveau conservatoire adossé à un auditorium communautaire (budget global de 7.5 millions d'Euros) témoigne de la croissance de cet intérêt.

Aujourd'hui, les pratiques et la consommation culturelle évoluent au rythme d'une société en rapide mutation tant sur les plans de l'organisation du travail que de la recherche de loisirs variés, et souvent directement accessibles. Cette évolution oblige les établissements d'enseignement artistique à de nouvelles réflexions ayant pour objet la mise en place progressive de nouvelles formes de travail. Ainsi est-il nécessaire de redéfinir les missions et surtout de diversifier les partenariats qu'ils soient publics ou privés.

Le Conservatoire de musique à Rayonnement Communal (CRC) de La Teste De Buch, s'insère totalement dans la direction de l'action culturelle, de par l'organisation interne de la ville de La Teste De Buch, et ses actions en collaboration avec les autres services culturels municipaux, et les associations culturelles présentes.

Sur le plan intercommunal, au niveau de la communauté d'agglomération du Sud Bassin d'Arcachon (COBAS), le projet « Opus Bassin » engage le Conservatoire sur une démarche de mutualisation des moyens avec les autres écoles de musique.

Les exigences

L'enseignement au CRC est basé sur le long terme. La première mission du Conservatoire est de donner à tous les mêmes bases et les mêmes chances, sans pour autant céder à la démagogie, qui n'a jamais été une assise éducative saine.

L'organisation des cursus par cycles d'études, basée sur le respect de l'évolution individuelle des élèves permet ainsi à chacun de gérer ses ambitions, qu'elles soient professionnelles ou non. Le CRC n'est pas un simple outil de consommation mais bien un établissement de formation, ce qui n'exclut pas la notion de plaisir et de mixité sociale et culturelle.

Les missions du Conservatoire de Musique de La Teste De Buch

Par ce projet d'établissement, le CRC doit clairement affirmer sa vocation d'établissement culturel dans toutes ses composantes. Lieu d'enseignement, de diffusion, de création, de production ; service public de l'enseignement et des pratiques artistiques, il s'attachera à :

- une action culturelle et une formation vers des publics plus larges,
- une plus grande visibilité de ses actions,
- des actions et partenariats permettant cette visibilité au niveau local et plus.

Trois missions complémentaires et indissociables s'imposent :

Missions pédagogiques et artistiques

Le Conservatoire a pour mission centrale la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles.

Au terme de chaque cursus, l'établissement met en place des diplômes qui témoignent des compétences, des connaissances et de l'engagement de ceux qui les ont suivis.

Associés à un dispositif de master-class et d'évaluation continue, les récitals de fin de cycle ne sont plus ressentis comme l'échéance obligatoire qui sanctionne mais comme la présentation au moment opportun d'un travail réfléchi. Le véritable rythme des études s'établit sur des « projets artistiques » très concrets : auditions publiques, en petites formations ou en orchestres.

Le CRC exerce sa mission pédagogique en cohérence avec les schémas d'orientation proposés par l'Etat et avec le souci de favoriser la transversalité et les temps d'enseignement communs entre les disciplines. Il est aussi un lieu d'innovation pédagogique. Il contribue à la politique d'éducation artistique relevant de l'Education Nationale dans le cadre de l'enseignement général.

Il dispense des enseignements riches, diversifiés, et la présence régulière d'artistes invités le situe au cœur de la vie culturelle contemporaine.

Une attention et une place constante sont accordées tant à la création contemporaine et aux cultures émergentes, qu'aux patrimoines artistiques, témoignant à la fois de l'histoire, de la vitalité et du renouvellement de chaque discipline.

Missions culturelles et territoriales

Notre Conservatoire rayonne sur un territoire ; il suscite et accueille les partenariats culturels nécessaires à l'exercice de ses missions ; il est un lieu de ressources pour les amateurs ; il les informe, les aide à définir et éventuellement à assurer leurs formations ; il les accueille dans ses locaux et favorise le développement d'échanges et de collaborations entre groupes amateurs.

Centre d'animation de la vie culturelle il propose au public ses activités (travaux d'élèves) ; il entretient des relations privilégiées avec les partenaires artistiques et favorise les échanges avec les structures et associations culturelles, locales ou non.

Il contribue à la réduction des inégalités sociales d'accès aux pratiques culturelles au travers d'actions de sensibilisation et d'élargissement des publics.

Mission de service public

Dans la limite des places disponibles, le CRC est ouvert à toute personne désireuse d'apprendre ou de perfectionner une pratique musicale. S'inscrire au Conservatoire, ou y inscrire son enfant, c'est s'ouvrir à l'idée de découverte, de connaissance, de progrès, mais aussi de régularité, d'assiduité et de travail quotidien. Cette démarche diffère de l'enseignement général, qui est obligatoire. Il s'agit ici d'un libre choix, et il importe donc qu'à son origine la motivation de l'élève soit forte. Le temps de l'échange et de la découverte n'existe qu'à condition que l'élève l'enrichisse d'un travail personnel structuré et réfléchi et devienne ainsi, peu à peu, autonome.

Pour les enfants et les adolescents, le rôle de la famille est primordial. Même si celle-ci n'a pas de connaissance particulière, elle peut encourager, soutenir, aider l'enfant à s'organiser. Elle doit être le témoin et le stimulateur d'un prolongement du cours. La famille, observateur privilégié, est invitée à indiquer au directeur et aux enseignants toute remarque concernant la motivation, le travail et l'épanouissement de l'enfant.

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH
2015-2021

Le diagnostic

Les origines du Conservatoire de musique à Rayonnement Communal de La Teste De Buch (CRC) sont étroitement liées à l'orchestre d'harmonie de La Teste De Buch. En effet à la fin du XIXème siècle, les musiciens les plus aguerris de cet ensemble devenaient les formateurs des instrumentistes les plus faibles.

L'importance de l'orchestre dans l'école est un élément moteur incontournable et fait partie d'une des spécificités de cet établissement.

Ainsi la pratique collective s'inscrit naturellement au cœur de notre réflexion pédagogique.

Elle est également pour les orchestres un vecteur d'ouverture et d'échange avec les autres établissements d'enseignement artistique de la communauté d'agglomération. L'harmonie junior à l'origine composée d'élèves de La Teste de Buch et d'Arcachon se voit enrichie de jeunes Gujanais et Téchois. L'orchestre symphonique et le big band accueillent également des jeunes musiciens des écoles voisines.

Des conventions avec l'école municipale de musique d'Arcachon et l'école de musique de Gujan-Mestras permettent aux élèves d'accéder à des pratiques collectives dispensées par l'un ou l'autre des établissements sans frais d'inscription supplémentaire.

Les disciplines enseignées au Conservatoire de La Teste de Buch

LA PRATIQUE COLLECTIVE

Les orchestres

- Les Chanterelles (orchestre à cordes de 1^{er} cycle),
- Les Papillons (orchestre à vent première moitié du 1^{er} cycle),
- L'ensemble instrumental du conservatoire (petit orchestre symphonique à partir du 2nd cycle),
- L'orchestre « adultes »,
- L'orchestre d'harmonie junior (orchestre à vent fin de 1^{er} cycle et 2nd cycle),
- Le big-band de jazz.

Certains orchestres connaissent une configuration associative qui leur permet de financer des sorties culturelles et éducatives :

- L'orchestre d'harmonie junior et Les Papillons (depuis 2012) offrent aux jeunes musiciens qui le désirent de bénéficier, sans payer de cotisation, des prestations organisées par l'association « Harmonie junior de la côte d'argent » association Loi 1901 depuis 1980,
- Le big-band de jazz fait de même, moyennant cotisation, avec l'association Test'Ut Big Band créée en 2013.

- L'orchestre d'harmonie de La Teste de Buch (association Loi 1901 créée en 1864) accueille, moyennant cotisation, les élèves de 2nd et 3^{ème} cycle du Conservatoire qui le souhaitent (leur permettant ainsi de valider la partie orchestre de leur unité de valeur de pratique collective). Cet ensemble offre également la possibilité aux anciens élèves d'avoir une pratique musicale prolongée.

Les ateliers de pratique collective :

Nombreux ateliers jazz et musiques actuelles, musique de chambre, ateliers vocaux et ateliers d'improvisation.

LA PRATIQUE INSTRUMENTALE

Instruments polyphoniques : Piano, Guitare, Accordéon, Percussions.

Cordes : Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse (nouveau pour la rentrée scolaire 2015-2016).

Cuivres : Trompette, Cor, Trombone, Tuba.

Bois et saxophones : Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Basson, Saxophones.

Jazz et musiques actuelles : Guitare jazz, Guitare jazz Manouche, Blues, musiques actuelles, Guitare flamenca, Guitare d'accompagnement, Guitare basse, Contrebasse jazz, Piano jazz, Batterie.

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH
2015-2021

LA FORMATION MUSICALE

- Eveil musical Grande Section de maternelle et éveil musical CP,
- Formation Musicale à partir de 7 ans,
- Solfège ados-adulte,
- FM appliquée aux musiques actuelles,
- Culture Musicale (histoire de la musique, histoire de l'art, analyse).

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH 2015-2021

L'évaluation

L'évaluation des élèves (auto évaluation, évaluation continue, évaluation par cycles etc.) est clairement détaillée dans le cursus des études, il faut cependant noter une spécificité qui est assez singulière :

L'évaluation de fin de cycle, réalisée en partenariat avec l'école municipale de musique d'Arcachon, (certainement très prochainement avec Le Teich et Gujan Mestras), par voie de convention, se déroule en deux temps :

- Dans un premier temps les professeurs extérieurs, invités pour les évaluations, rencontrent les élèves dans le cadre de master-classes. Cette étape permet de conseiller et de donner des objectifs à atteindre pour l'évaluation qui se situe environ un mois plus tard. Ce dispositif permet également aux élèves de se sentir plus en confiance lors de leur récital de fin de cycle au cours duquel ils sont évalués.
- Dans un second temps l'évaluation de fin de cycle se présente sous la forme d'un concert public appelé « récital de fin de cycle ».

Les master-classes

Les « master-classes » ponctuent régulièrement l'année scolaire dans le cadre de :

- notre dispositif d'évaluation des élèves,
- projets « Opus Bassin » sur l'intercommunalité Sud Bassin,
- l'invitation de musiciens ou d'artistes pour les concerts du service culture.

Les partenariats

De nombreux partenariats avec l'Éducation Nationale (présentation d'instruments, projets communs, préparation de l'option musique au baccalauréat) avec diverses associations artistiques et culturelles locales comme l'orchestre d'harmonie de La Teste de Buch, l'harmonie junior de la Côte d'Argent, Les Papillons, le big band et le point artistique de Cazaux, notre dynamique association des parents d'élèves (APEC), enrichissent la vie de l'établissement.

Les auditions et les concerts

L'activité du Conservatoire dans ce domaine est riche de plus de deux concerts ou auditions par mois, à l'occasion desquels tous les élèves de tous niveaux ont l'opportunité de s'illustrer.

En plus de ces concerts formels, des interventions d'ensembles du Conservatoire dans des établissements comme l'hôpital, les maisons de retraite ou le marché, viennent enrichir l'offre de diffusion.

<p style="text-align: center;">La définition des axes du projet, les orientations et les objectifs prioritaires</p>
--

La construction du nouveau Conservatoire adossé à un auditorium communautaire est l'élément central de la réflexion des différents éléments constitutifs du présent projet.

1. Développer le travail d'échange et la réflexion sur la mise en réseau des écoles de musique du Sud Bassin

Les écoles de musique municipales du Sud Bassin sont déjà engagées dans une démarche de travail en commun. Les directeurs se sont efforcés dans un premier temps de :

- Coordonner et accompagner la réflexion des élus et des fonctionnaires dans le domaine de l'enseignement artistique, dans une démarche de prospective territoriale.
- Faciliter la concertation pédagogique et la coopération des établissements d'enseignement artistique du territoire et développer la complémentarité entre les structures, en valorisant leur ancrage historique et territorial.
- Développer des actions musicales et culturelles d'intérêt communautaire en direction d'un large public contribuant à faire naître l'identité culturelle de l'agglomération.

Après la réalisation de nombreux projets pédagogiques transversaux et communautaires une nouvelle étape devrait permettre d'avancer sur un règlement des études, commun aux différents établissements, des tarifs d'inscriptions identiques pour tous les habitants de la communauté d'agglomération, et une mutualisation de l'ensemble des moyens.

Le Conservatoire à rayonnement communal de La Teste de Buch se doit d'avoir un rôle de conseil dans ce contexte.

Moyens à mettre en œuvre :

- De nombreux échanges avec les directeurs des écoles de musique voisines visant à la rédaction d'un règlement des études commun, à une réflexion sur un dispositif d'évaluation commun.

2. Mettre en place les parcours découvertes pour les classes d'éveil

Les élèves des classes d'éveil et de cycle 1/1^{ère} année de formation musicale bénéficient de présentations d'instruments. Nous devons leur offrir davantage par le biais de cours collectifs d'initiation à la pratique instrumentale. Cette instruction doit leur permettre de choisir leur futur instrument avec plus d'éléments et de détermination.

Moyens à mettre en œuvre :

- Déterminer avec l'équipe pédagogique l'organisation du parcours, affecter une demi-heure hebdomadaire aux professeurs concernés, dans des créneaux horaires susceptibles d'accueillir les élèves.

3. Renforcer la place de l'improvisation et de la création dans les parcours pédagogiques et l'évaluation des élèves

Nous devons davantage inciter les élèves à créer et à improviser avec leurs instruments (où vocalement). Cette démarche est encouragée par une appréciation donnée lors des évaluations de fin de cycle en pratique instrumentale ou collective (assortie d'une note de contrôle continu en FM).

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH 2015-2021

Moyens à mettre en œuvre :

- Déterminer avec l'équipe pédagogique l'organisation des évaluations et la place que peut prendre l'improvisation et la création. Par exemple proposer pour le récital de fin de cycle 1 :
 1. une improvisation libre à partir d'une formule mélodique donnée,
 2. une improvisation sur une structure harmonique donnée,
 3. L'interprétation d'une composition instrumentale de l'élève.
- Donner aux enseignants qui le souhaitent des principes pour intégrer ces éléments à leur pédagogie par le biais de formations continues.

4. Développer la classe de culture musicale

La classe de culture musicale créée en 2011, dans le prolongement de la préparation de l'option musique au bac, s'est ouverte aux adultes il y a deux ans. Ces derniers ont participé à une présentation de concert de l'orchestre symphonique très enrichissante ; les élèves de FM cycle 3 auront dès la rentrée 2015 un module « culture musicale » intégré à leur cours.

Pour que ce cours ne concerne pas que les élèves volontaires, nous devons envisager de proposer un module à valider dans le cadre du parcours de 2nd cycle pour l'obtention du brevet.

5. Clarifier et identifier les différents types de parcours personnalisés par cycle

Les élèves suivent généralement un parcours global intégrant FM, pratique instrumentale (et/ou vocale) en cours individuels et collectifs. Il leur est possible de choisir plusieurs options (dispenses, pratique collective vocale, orchestre, ateliers jazz ou musiques actuelles etc.). Le nombre et les validations d'unités de valeur, notamment des pratiques collectives (orchestre ou petites formations, projet annuel ou ponctuel) nécessitent d'être mieux définies. Il faut permettre aux élèves de pouvoir mieux conduire leur parcours au sein du cycle.

Moyens à mettre en œuvre :

- Déterminer avec l'équipe pédagogique les différents types de parcours personnalisés et établir un document clair relatif à cette spécificité.

6. Améliorer le livret de l'élève

Il serait souhaitable que nous évoluions vers un livret de l'élève informatisé, que les parents pourraient consulter sur leurs ordinateurs avec un code, intégrant la possibilité, pour les professeurs, de saisir des notes et des appréciations depuis leur domicile via internet.

Moyens à mettre en œuvre :

- Une réflexion avec le service informatique sur le type de logiciel et de configuration permettant ce procédé.

7. Conforter le développement des pratiques collectives et initier les élèves à la direction d'ensembles

La pratique collective est à l'origine de la création de l'ancienne école de musique de La Teste de Buch. Elle est un élément fondamental qui motive les élèves à poursuivre leurs efforts. Elle leur permet de découvrir des répertoires, les styles et aussi de vivre les éléments constitutifs de la musique : précision du rythme, justesse, recherche de la sonorité, du phrasé, des dynamiques... Par ailleurs, pratiquer la musique ensemble, c'est aussi apprendre à vivre ensemble. La pratique collective figure dans le règlement des études au titre des Unités de Valeur obligatoires afin de la positionner clairement au centre des études et de la préoccupation des musiciens.

Le Conservatoire municipal souhaite pérenniser tous ces ensembles instrumentaux et vocaux accessibles à tous y compris hors cursus. Pour cela, il prévoit dans ses nouveaux locaux suffisamment de salles adaptées à accueillir différents types de pratiques collectives (orchestre symphonique, harmonie, musique de chambre, atelier jazz et musiques actuelles, big band...).

Dans le cadre de ces activités, il faut veiller à ce que les élèves assurent tour à tour la direction d'ensembles vocaux ou instrumentaux.

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH 2015-2021

Une réflexion doit être menée sur un répertoire qui permettra de placer la pratique collective comme l'articulation principale des activités du cycle 1. Ce répertoire servira de support tant pour le cours de FM que pour le cours de pratique instrumentale.

Moyens à mettre en œuvre :

- Construction de salles adaptées dans un nouveau bâtiment.
- Concertation pédagogique
- Ecriture d'orchestrations simples

8. Asseoir le développement du département jazz & musiques actuelles

Il est nécessaire de prévoir dans notre nouveau Conservatoire des salles équipées spécifiquement pour accueillir les ensembles de musiques actuelles et de jazz (du trio au big band).

Continuer d'encourager la créativité des élèves et des professeurs (écriture arrangement, mise en scène).

Continuer de mettre à la disposition des acteurs de ce département, des techniciens susceptibles de créer une ambiance de travail proche de la réalité professionnelle (son, lumière,) concerts au Zik-Zac et Théâtre Cravey, concerts à l'extérieur comme le big band à Mios, Uzeste, Andernos.

Un effort doit être fait pour l'enregistrement des prestations des groupes et le travail du son, du mixage via l'outil informatique (achat de logiciel et formation des formateurs).

Moyens à mettre en œuvre :

- créations de salles de répétition et d'un studio d'enregistrement,
- formations des professeurs à la prise de son et mixage,
- acquisition du matériel spécifique manquant.

9. Veiller à ce que le Conservatoire soit toujours ouvert au public le plus large en proposant des cursus et des tarifs adaptés (adultes, ados, amateurs....)

L'équipe pédagogique affirme sa volonté de mettre en relation constante la pédagogie, la diffusion et la création et soutient la pratique amateur adulte. Des cours de groupe permettent une approche ludique de la pratique instrumentale sans affecter le budget de fonctionnement de l'établissement.

Pour permettre aux adolescents d'aborder la formation musicale avec une pédagogie adaptée jusqu'à un niveau de fin de 1^{er} cycle, des cours spécifiques (ados, adultes) seront assurés.

Un nouveau chapitre du règlement des études consacré à la pratique instrumentale adulte doit être validé : encadrée par un cursus de 6 ans maximum (2 cycles) la pratique instrumentale adulte sera continuée par les ateliers de pratique collective et orchestres.

Moyens à mettre en œuvre :

- développer les ateliers de pratique collective,
- uniformiser les tarifs au niveau de toutes les écoles de musique de la COBAS,
- valider le nouveau chapitre du règlement des études spécifique aux adultes.

10. Maintenir la qualité de l'enseignement (durée des cours etc.) en encourageant la pédagogie de groupe

La qualité de l'enseignement est liée à l'attention et au temps que l'on peut accorder à chaque élève dans chaque discipline qu'elle soit individuelle ou collective. Le « règlement des études » validé par les 3 conseils (pédagogique, d'établissement, et municipal) traite de la durée hebdomadaire des cours. Ce règlement peut être réadapté en fonction des aménagements imposés par des nécessités pédagogiques (nouvelles directives

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH 2015-2021

ministérielles, redéfinition des cursus...). Toute modification doit être préalablement validée par le conseil pédagogique.

Moyens à mettre en œuvre :

- Encadrer le cursus adulte pour éviter la « stagnation » de certains élèves et privilégier la pédagogie de groupe pour la pratique instrumentale adulte.
- Une gestion optimisée des ressources humaines du Conservatoire

11. Développer l'action culturelle, encourager les projets pédagogiques transversaux aboutissant à une activité de diffusion

En partenariat avec le service culture : master-classes d'artistes invités dans le cadre de leur programmation, commande d'œuvres, résidences d'artistes.

Concerts des élèves et des professeurs sur différents sites, premières parties de spectacles, favoriser la diffusion des auditions hors les murs.

Permettre l'accès des ensembles du CRC aux musiciens extérieurs.

Toutes ces activités seront programmées en fonction de leur intérêt pédagogique (validé par le conseil pédagogique) un an au moins à l'avance, afin de s'assurer de la disponibilité des intervenants. Des projets pédagogiques visant à faire converger les pratiques diverses de tous les enseignants vers un objectif commun sont mis en place au moins une fois par an.

12. Continuer et développer les partenariats avec :

- les associations culturelles voisines (l'orchestre d'harmonie de La Teste de Buch, l'harmonie junior de la Côte d'Argent, les Papillons, le big band, le groupe vocal du Captalat, Bassin Jazz, Jazz Hot Club du Bassin d'Arcachon, jumelage, point artistique de Cazaux, écoles de danse),
- les organismes susceptibles d'accueillir des prestations d'élèves, comme les maisons de retraite, le Crédit Agricole, les restaurants ou bars, le marché municipal etc.
- les services municipaux à vocation culturelle ou éducative de La Teste de Buch et des villes voisines,
- la maison de la petite enfance, les écoles maternelles, élémentaires, et le collège Henry Dheurle.

13. Assurer l'accès de toutes les salles d'un nouveau Conservatoire aux personnes en situation de handicap

14. Améliorer la surveillance et la sécurité dans le nouveau bâtiment

Il est souhaitable de prévoir une surveillance des locaux après les horaires de fermeture de l'administration.

Moyens à mettre en œuvre :

- Un agent d'accueil, concierge, ou un système de digicode efficace doublé d'une vidéo surveillance.

Les moyens

1. Les équipements

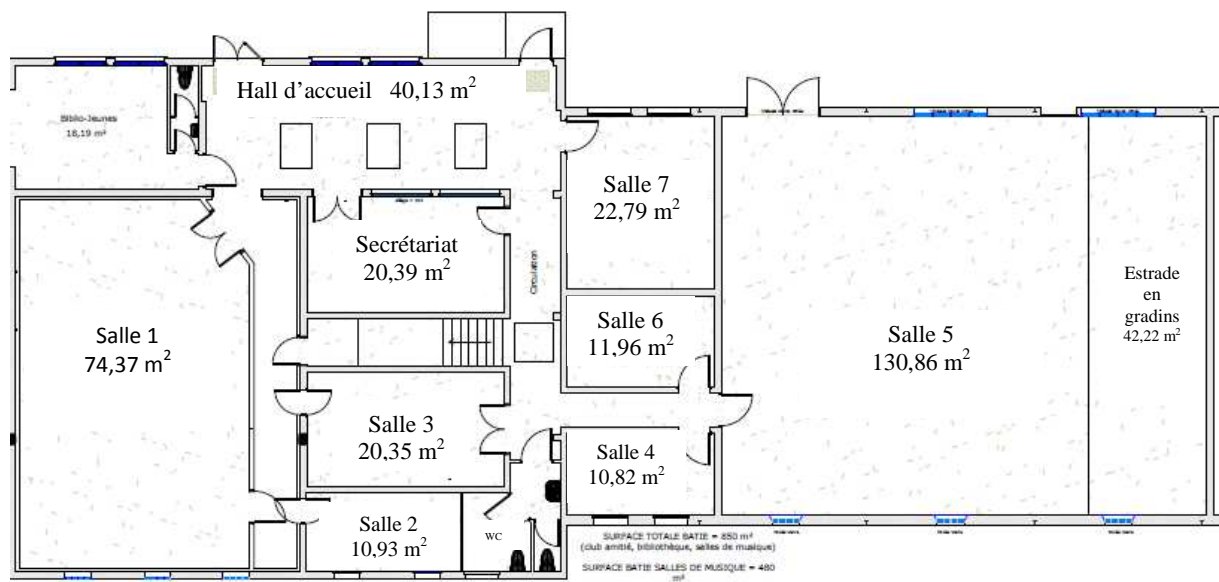
Situation actuelle

Le Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) se situe 6, rue du Chemin des Dames derrière la Bibliothèque pour tous.

Le bâtiment

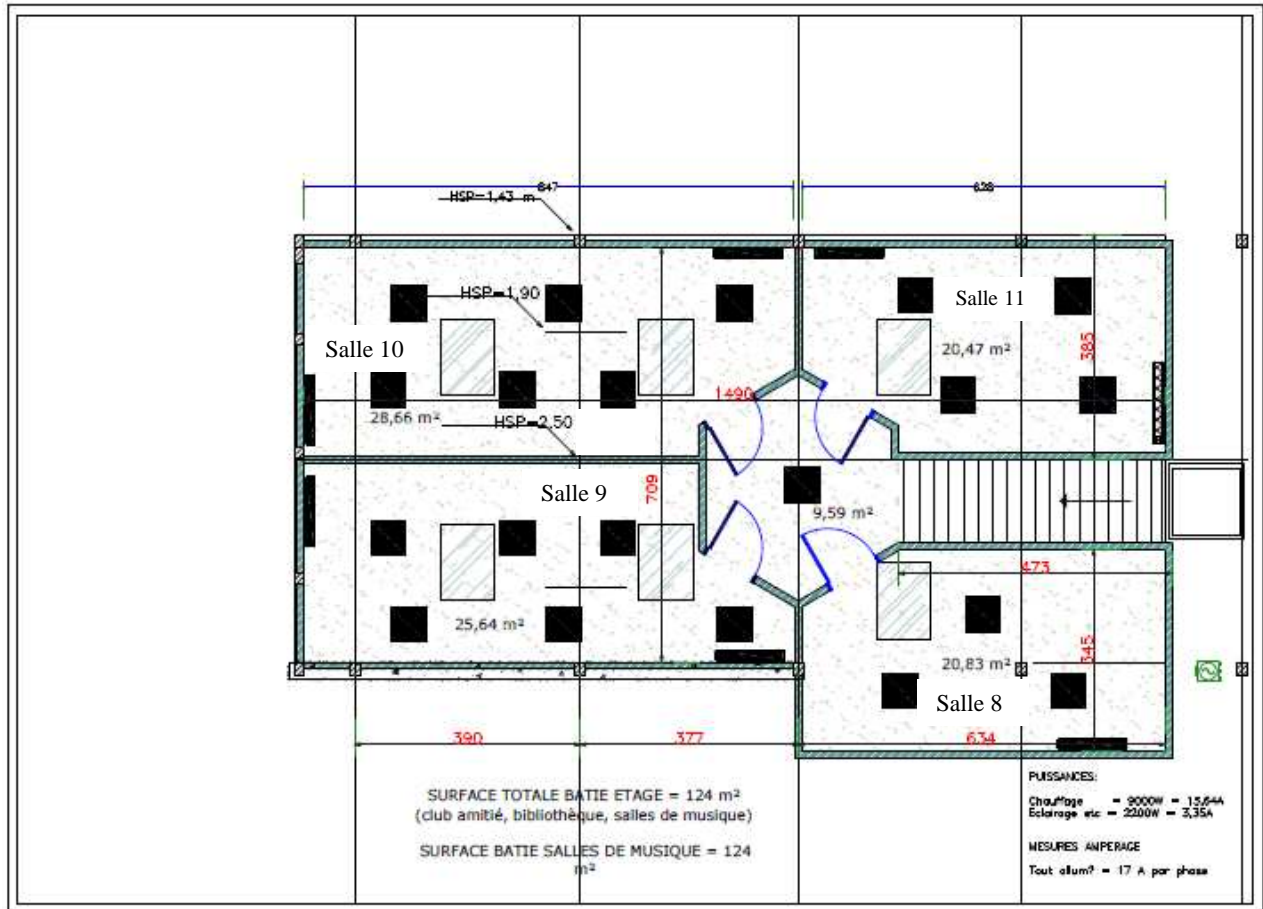
Le Conservatoire compte actuellement 11 salles de cours sur deux étages pour une superficie totale d'environ 550 m².

Vue du rez-de-chaussée :



PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH
2015-2021

Vue du 1^{er} étage :



PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH
2015-2021

Descriptif des salles actuelles

1. **La salle 5** grande salle au rez-de-chaussée ($130.86 \text{ m}^2 + 42.22 \text{ m}^2$) : elle sert à la fois de salle de percussions, de formation musicale, d'orchestres, de musiques actuelles et de jazz, d'auditorium, de musique de chambre, de salle d'archive pour les partitions et de répétition pour les associations (orchestre d'harmonie, groupe vocal du captalat, brass band du delta etc.).
2. **La salle 1** de moyenne contenance au rez-de-chaussée (74.37 m^2) : également une salle à tout faire (à l'exception des répétitions de grands ensembles) elle est équipée de petites fenêtres opaques.
3. Quatre salles qui accueillent des cours de formation musicale, des cours d'instruments individuels et collectifs :
 - **La salle 7** au rez-de-chaussée (22.79 m^2) : bureau du directeur mais également salle de cours de piano, de guitare, de formation musicale, d'ateliers jazz et de MAO, elle peut parfois servir de salle de musique de chambre.
 - **La salle 3** au rez-de-chaussée (20.35 m^2) : salle destinée principalement aux cours de flûte, elle accueille également des cours de cor, de hautbois, de trompette et de formation musicale adultes. Salle sans fenêtre.
 - **La salle 9** au 1^{er} étage (25.64 m^2) : salle destinée à la formation musicale et aux cours d'instruments et musique de chambre.
 - **La salle 10** au 1^{er} étage (28.66 m^2) : salle destinée principalement aux cours de violon et à la musique de chambre.
4. **La salle 11** au 1^{er} étage (20.47 m^2) : salle destinée principalement aux cours de saxophones.
5. Quatre salles qui accueillent des cours d'instruments :
 - **La salle 2** au rez-de-chaussée (10.93 m^2) : où ne sont assurés que des cours de piano.
 - **La salle 4** au rez-de-chaussée (10.82 m^2) : où ne sont assurés que des cours de piano.
 - **La salle 6** au rez-de-chaussée (11.96 m^2) : où ne sont assurés que des cours de guitare électrique et parfois d'instruments comme la basse électrique, la trompette ou la clarinette. Salle sans fenêtre.
 - **La salle 8** au 1^{er} étage (20.83 m^2) : mais avec une hauteur de plafond assez vite insuffisante (elle suit la pente du toit) : salle de guitare classique, flamenco et de guitare basse.
6. Un débarras, au rez-de-chaussée, qui se trouve sous l'escalier (qui donne accès au 1^{er} étage.)
7. Un secrétariat au rez-de-chaussée (20.39 m^2), qui sert également d'accueil du public et de salle des professeurs.
8. Un hall d'accueil au rez-de-chaussée (40.13 m^2).

N.B.1 Une salle est empruntée au groupe vocal du Captalat pour les cours de musiques actuelles, certains cours d'instruments et de formation musicale (53.69 m^2).

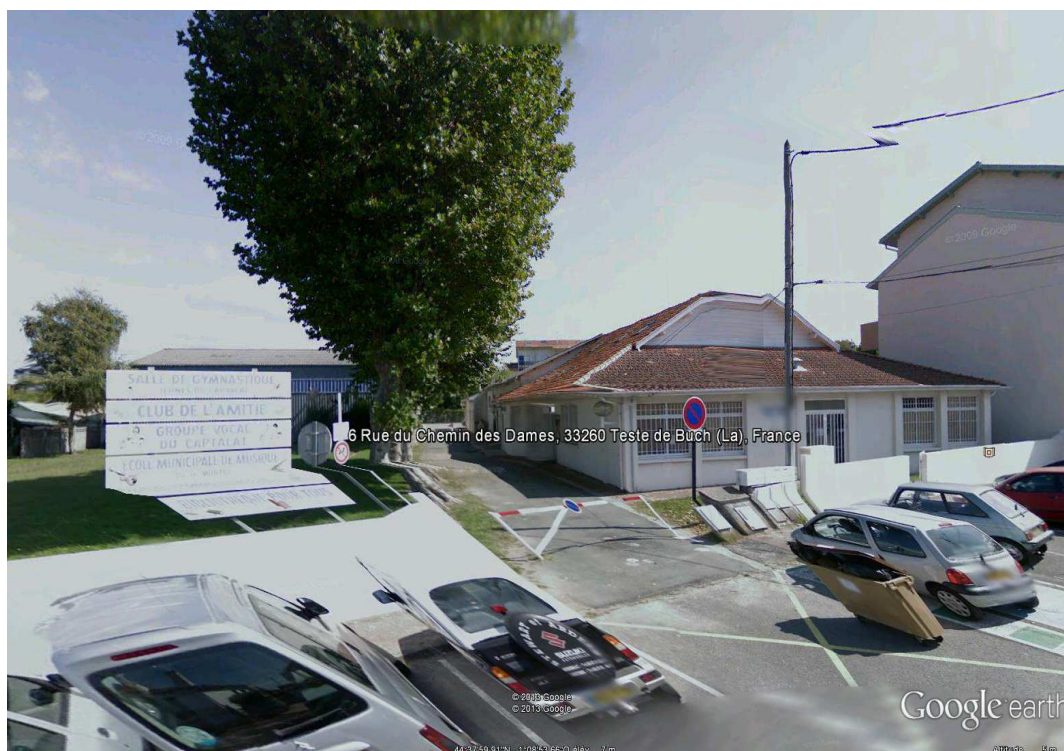
N.B.2 Les cours de batterie sont donnés dans les anciens locaux du service culture (place Gambetta).

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH 2015-2021

De la nécessité de nouveaux bâtiments pour les activités du CRC.

Une situation géographique à améliorer

Notre Conservatoire se situe entre la bibliothèque pour tous (côté accès principal), le club de l'amitié et la salle de l'association groupe vocal du Capitalat de l'autre (parking rue Victor Hugo).



Les photos ci-dessus proviennent de Google Word. La bibliothèque pour tous et l'association des jeunes du Capitalat sont mentionnées par ce logiciel, mais pas le Conservatoire de musique.

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH 2015-2021

Le stationnement, places limitées aux abords du bâtiment, devient de plus en plus difficile.

Il y a toutefois un avantage à cette situation géographique, c'est le vis-à-vis avec un espace de verdure et les platanes qui offrent aux abords de l'établissement un visuel agréable.

Ce terrain permet aux élèves de se détendre pendant les interclasses et accueille des manifestations de plein air comme la fête du Conservatoire.

La structure du bâtiment

En suivant l'évolution du Conservatoire, on s'aperçoit qu'il est nécessaire d'améliorer les locaux, voire de déménager pour adapter la structure aux exigences de l'enseignement musical.

Citons l'inspecteur François Rossé (Ministère de la Culture) dans son rapport d'inspection de 1987 : *« Les locaux s'avèrent trop exigus, mais surtout totalement inadaptés à cette fonction ; l'insonorisation n'existe guère, ce qui donne des situations étrangement polyphoniques : certaines classes ont des dimensions cellulaires. »*

En 10 ans, notre Conservatoire a vu son effectif d'élèves doubler (250 en 2002, près de 500 en 2012) et a proposé l'enseignement de nouvelles disciplines comme : le jazz, les musiques actuelles, la culture musicale ou la musique assistée par ordinateur.

Ces 500 élèves viennent plusieurs fois par semaine, souvent accompagnés de leurs parents.

Par le biais de la COBAS, le travail du Conservatoire en réseau avec les écoles de musique voisines et plus particulièrement l'organisation de master-class et d'examens communs avec l'école municipale de musique d'Arcachon, augmentent la fréquentation de l'établissement à certaines périodes de l'année.

Malgré l'aménagement de 4 salles de cours supplémentaires, il y a 6 ou 7 ans, la mise en indépendance des salles 1 et 2 qui étaient contiguës et l'insonorisation plus ou moins réussie de l'auditorium, nous sommes souvent à l'étroit, obligés de délivrer des cours dans des salles peu insonorisées.

- **Les salles de formation musicale** sont pour la plupart trop petites et devraient être équipées de chaises spéciales. Comme ces salles servent également de salles de cours d'instruments et de pratique collective, les chaises doivent systématiquement être installées en début de cours puis rangées à la fin (bruit, perte de temps...).
- **Les salles de cours d'instruments** sont souvent trop petites et certaines n'ont pas de fenêtre sur l'extérieur. Il est difficile de réunir plusieurs élèves en salle 2, en salle 4, en salle 6 ou en salle 8, pour de la pédagogie de groupe ou de la pratique collective.
- **L'étage (salles 8, 9, 10 et 11)** est desservi par un escalier, ce qui le rend inaccessible aux personnes en situation de handicap. Ces salles mansardées ne permettent pas d'utiliser toute la surface indiquée ; équipées de velux, elles sont impraticables les jours de grand soleil.
- D'une manière générale, l'aération des salles (par la VMC) est insuffisante.
- **Le hall d'accueil** devrait permettre d'offrir des espaces d'accueil plus grands et plus conviviaux.
- **L'auditorium** qui est l'élément vital (le cœur du Conservatoire) est souvent saturé. Les associations musicales l'utilisent toutes les semaines : l'orchestre d'harmonie les vendredis soirs, le groupe vocal du captalat les jeudis soirs, le chœur Fibich les lundis soirs) le big band et l'orchestre symphonique se le disputent le samedi après midi. Lors des auditions, il s'avère trop juste en termes d'espace et pas suffisamment fonctionnel.

En résumé, le nombre d'élèves, de disciplines et de pratiques collectives enseignées requièrent un bâtiment de plus grande taille, équipé de salles conçues pour accueillir les diverses activités.

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH
2015-2021

Voici le tableau résumant les superficies des salles de notre Conservatoire actuel

salles	spécificité	superficie en m2
Grandes salles		
Auditorium, percussion, formation musicale, ateliers jazz et musiques actuelles et orchestres (salle 5)	117 places	173,08
hall d'accueil		40,13
Formation Musicale, petits ensembles, clarinette, piano, accordéon (salle 1)		74,37
salles de cours particuliers		
Saxophones, basson (salle 11)		20,47
flûte, trompette, cor et culture musicale (salle 3)		20,35
trombone, tuba, formation musicale, alto et violoncelle (salle 9)		25,64
violon (salle 10)		28,66
guitare classique (salle 8)		20,83
guitare électrique, hautbois (salle 6)		11,96
piano 1 (salle 2)		10,93
piano 2 (salle 4)		10,82
secrétariat, salle des professeurs, pharmacie, archivage, rangement.		
secrétariat, salle des professeurs et archivage		20,39
bureau du directeur, ateliers jazz, Mao, Formation Musicale, guitare jazz, guitare jazz Manouche, blues, piano jazz (salle 7)		22,79
rangement		3
toilettes, lavabos	2 WC, un lavabo et une pharmacie	3,5
superficie totale hors couloirs, escalier, murs etc.		486,92

Les perspectives d'évolution

Les locaux actuels ne suffisant pas, il est souhaitable d'envisager une réflexion globale sur la superficie nécessaire à l'ensemble des apprentissages proposés par le Conservatoire de musique en lien avec le projet communautaire de l'auditorium. Une harmonisation des usages de chaque bâtiment en ce qui concerne les lieux de répétition des orchestres devra donner lieu à réflexion avec la COBAS.

2. Les ressources humaines et la formation continue

Personnel administratif : 2 secrétaires à temps complet et un agent de maîtrise (mi-temps enseignement, mi-temps coordination et logistique).

Personnel pédagogique : 24 professeurs dont 1 chargé de la direction, au sein de l'équipe pédagogique, mènent des efforts convergents pour permettre à l'ensemble de leurs élèves d'acquérir un bon niveau de qualification. Ils aident et conseillent les élèves dans la construction de leur projet personnel. Les nouveaux recrutements du personnel pédagogique exigeront un niveau de qualification reconnu. Face à la demande croissante des inscriptions, le passage à temps plein du professeur de guitare basse électrique - musiques actuelles et l'augmentation des heures du professeur de guitare électrique-musiques actuelles sont souhaitables.

La formation continue : prise de son, enregistrement, improvisation, création, arrangement et informatique musicale, pédagogie de groupe, direction d'ensembles instrumentaux, sont les principaux thèmes à aborder régulièrement.

Il faut également inciter les professeurs qui n'ont pas le Diplôme d'Etat de professeur de musique à se rapprocher du Pôle Enseignement Supérieur Musique / Danse de Bordeaux et du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, pour préparer les concours ou passer des Validations des Acquis de l'Expérience. Les formations dispensées par ces centres de formation peuvent également intéresser ceux qui souhaitent tout simplement progresser dans leurs connaissances culturelles et pédagogiques.

3. Les services techniques

Les services techniques de la ville interviennent régulièrement pour contribuer à la bonne marche des activités du conservatoire, entretien des locaux et des abords, transports du matériel à l'occasion des concerts extérieurs.

4. La communication

La communication des activités du Conservatoire est répartie entre plusieurs services (annexe 1) :

- Le Conservatoire lui-même pour de la diffusion interne,
- Le service culture pour la diffusion des concerts les plus importants,
- Le service infographie pour les affiches et les invitations,
- Le journal Sud Ouest et
- La télé sur le Web du Bassin d'Arcachon (TVBA).

5. Les lieux de diffusion extérieurs

Les concerts de musiques actuelles au Zik Zac ou sur la plaine Gilbert Moga, les concerts jazz au Théâtre Cravey, les concerts de musique classique dans l'église, du chant contemporain place Jean hameau pour des expositions de sculpture, l'harmonie junior dans le marché, le bœuf des élèves du big band au restaurant « La Brochette » ou à « La Maison Blanche », les concerts de l'orchestre d'harmonie sur la plage du Petit Nice, sur le port ou dans les jardins de l'Hôtel de Baleste. Les musiciens du Conservatoire investissent la ville.

La diversité des sites et la richesse de notre patrimoine offre un panel de lieux de diffusion que nous ne manquons pas d'exploiter.

Nous bénéficions parfois également de la mise à disposition des techniciens (son et lumière) du Théâtre Cravey.

Des concerts de nos ensembles dans d'autres villes enrichissent notre saison artistique.

6. La médiathèque

Des CD, DVD et livres sur la musique sont à la disposition du public. Dans le cas d'une création de médiathèque municipale, ces ouvrages seraient transférés. Dans l'attente de cet événement, le projet d'enrichir notre documentation est toujours d'actualité.

7. Le parc instrumental de location

Le parc doit être régulièrement estimé par les professeurs et entretenu par des spécialistes. Le remplacement des instruments réformés doit être systématique. Il est enrichi régulièrement par un budget de 7000 euros annuel qui permet l'acquisition de nouveaux instruments de location. Ce budget ne doit en aucun cas disparaître.

A noter : un budget exceptionnel a permis l'achat d'un piano Yamaha C3X en 2015.

8. L'informatique administrative

L'administration du Conservatoire utilise un logiciel nommé « Allegro », qui semble ne plus être adapté à la demande. L'entreprise qui a conçu ce logiciel et qui le distribue n'existe plus.

Il s'avère donc nécessaire de se munir d'un nouveau logiciel de gestion efficace (type Rhapsodie) qui permet également aux professeurs de renseigner les dossiers des élèves en ligne.

9. L'informatique musicale

Nous possédons deux ordinateurs équipés du Logiciel Sibélius 6 et des logiciels Cubase et Protools.

La composition musicale assistée par ordinateur est une activité incontournable dans l'univers artistique de notre temps. Il serait judicieux d'équiper notre future salle d'informatique musicale du matériel nécessaire au développement de cette activité, sans omettre l'orientation : enregistrement et post production de concerts ou de répétitions.

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH
2015-2021

CONCLUSION

Depuis près de 150 ans, la pratique musicale et son enseignement occupent une situation privilégiée dans la vie culturelle de notre cité.

Ces dix dernières années, l'augmentation des effectifs, le développement de nouveaux secteurs comme les musiques actuelles et le jazz, les nouveaux orchestres, nous ont permis d'exploiter au mieux toutes les ressources humaines et matérielles du Conservatoire.

Il s'illustre aujourd'hui comme un lieu culturel de rencontre et de convivialité où se croisent toutes les générations de toutes les classes sociales. Les méthodes éducatives d'aujourd'hui et les nouveaux dispositifs d'évaluation, témoignent de nos remises en question permanentes visant à rendre notre enseignement plus ludique. La réputation du Conservatoire de musique de La Teste de Buch incite de plus en plus de jeunes et d'adultes à en pousser les portes pour venir y vivre une aventure musicale riche en émotions et en échanges humains. Une réflexion sur les parcours musicaux par département, de l'éveil au troisième cycle, laissant une plus large part à la création et à l'improvisation, doit s'inscrire au cœur du projet pédagogique pour élargir efficacement le champ des expériences que l'on peut vivre au Conservatoire.

Les années à venir positionnent notre projet d'établissement à l'intersection de projets communaux, telle que l'étude de la construction de nouveaux locaux, et intercommunaux, comme la construction d'un auditorium communautaire. Ces objectifs donnent aux usagers du Conservatoire un enthousiasme évident.

ETAPES

- 1) **Septembre 2015 :** validation du projet d'établissement par le conseil pédagogique.
- 2) **Octobre 2015 :** validation du projet d'établissement par le conseil d'établissement.
- 3) **Novembre 2015 :** validation du projet d'établissement par le conseil municipal.
- 4) **2015-2021 :** réalisation du projet d'établissement.
- 5) **2016-2021 :** évaluation régulière du suivi du projet d'établissement 2015-2021.
- 6) **2021 :** évaluation de la réalisation du projet d'établissement 2015-2021.

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH
2015-2021

PROJET D'ETABLISSEMENT CRC LA TESTE DE BUCH
2015-2021

Annexe 1

LE CERCLE COMMUNICATIF DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE LA TESTE DE BUCH
Année scolaire 2015/2016

TYPE DE SUPPORTS	MISE A JOUR	REEDITION DES DOCUMENTS	DIFFUSION	PAR QUI
AFFICHES (concerts, rendez-vous des élèves, inscription et réinscription des élèves)	Demande J-45	Infographie Service communication	Dans les locaux du conservatoire, dans la ville, chez les commerçants, dans les lieux publics	Secrétariat du conservatoire, Afficheur municipal
FLYERS	Demande J-45	Infographie Service communication	A tous les élèves du conservatoire, A disposition dans le hall du conservatoire	Distribution par les professeurs
INVITATIONS	Demande J-45	Infographie Service communication	A l'ensemble du conseil municipal, aux correspondants locaux de la presse locale	Secrétariat du conservatoire (courrier interne ou postal)
PANNEAUX LUMINEUX	Demande J-45	Service communication	Tous les jours, 15 jours avant la manifestation	Secrétariat du conservatoire
SITE INTERNET	Demande J-30	Service communication	Affiche des concerts en ligne dans la rubrique "conservatoire"	Secrétariat du conservatoire
	Septembre	Service communication	Agenda du conservatoire en ligne pour l'année scolaire dans la rubrique "conservatoire" A disposition dans le hall du conservatoire, et dans les services de la mairie accueillant du public	Secrétariat du conservatoire
PLAQUETTE DU CONSERVATOIRE	Juin	Service communication		Secrétariat du conservatoire